

**COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

# **CRISE SANITAIRE ET SOCIALE ENTRE LE COVID 19 ET LE CODIR 10 DE CHRONOPOST... LES SALARIÉS SE SENTENT PIÉGÉS !**

Aux grands maux les grands remèdes !!! Seule façon de bousculer le système actuel, secouer nos dirigeants afin qu'ils prennent conscience de l'ENORME malaise qu'ils ont généré. Une gestion catastrophique de la crise sanitaire, une communication en deçà des réalités et des NAO 2020 qui méritaient d'être reportées ! Face à notre positionnement et malgré leur tentative de faire croire à une générosité de leur part, le fossé continue de se creuser entre la direction, ses salariés et leurs représentants! Ouvriers, employés, maîtrises, cadres, tous ressentent ce malaise et cette fracture.

Le problème réside dans le refus du CODIR d'écouter les syndicats en matière de dialogue social. Déconsidérant totalement le rôle des partenaires sociaux alors qu'ils sont les garants des intérêts des salariés et de l'équilibre social dans l'entreprise. Le message est que **SEUL LE CODIR** décide. Sans état d'âme, les partenaires sociaux et avec eux, le dialogue social ont été placardisés ! C'est totalement suicidaire dans le contexte actuel de crise sanitaire d'ignorer les organisations syndicales et leurs propositions... A cela, **la CFDT répond PRESENTE ! Nous n'accepterons JAMAIS ce dictat** indigne sur la crise que nous traversons. Sans détour, la CFDT entre en résistance car depuis le début de la crise, la CFDT est dans le vrai...Les faits sont là !!!

A la fin de la négociation sur le Télétravail (fin février), la CFDT avait demandé le rajout d'une clause à l'accord spécifiant l'activation de manière globale du Télétravail en cas de pandémie. Alors que nos dirigeants ne voulaient pas vraiment en entendre parler, la crise sanitaire et le confinement l'imposent et démontrent aujourd'hui son efficacité.

Dans le contexte de confinement et le risque d'échec des NAO, la CFDT avait proposé de décaler la négociation à Septembre. Refus de la direction et pour cause ! Les primes exceptionnelles pour récompenser les salariés présents depuis le 17 mars se verront attribuées dans le cadre du Covid19 et de l'écoulement du trafic. La CFDT a eu raison d'insister sur cette demande. Aujourd'hui malgré les résistances de nos dirigeants, elle leur permet de répondre aux pressions de tous poils ! C'est aussi pour cela que l'entreprise voulait maintenir un accord !

Dès le 17 mars, la CFDT demandait la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) qui devait aboutir à des organisations du travail au niveau national, régional et local. Sa réalisation aurait permis de sécuriser au maximum les salarié(es) Chronopost et ceux de la sous traitance, de réfléchir sur l'opportunité ou non des mesures de chômage partiel, du maintien des salaires.... Refus de la direction qui pensait ne pas avoir de conseils à recevoir de la part des partenaires sociaux ! **Au final, la désorganisation sur le terrain règne et les salarié(es) paient cher l'aveuglement de nos dirigeants.**

**Bulletin d'adhésion****F3C CFDT**

47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 PARIS Cedex 19  
Tél. : 01 56 41 54 00  
Fax : 01 56 41 54 00  
email : f3c@f3c.cfdt.fr



**COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

Face à cette situation, une priorité s'est imposée aux organisations syndicales : L'UNION TOTALE ! Seul moyen de s'opposer au dictat de notre direction. Ensemble pour nous opposer à cette politique basée sur la seule rentabilité au détriment d'autres priorités, telles que la santé physique et psychologique des collaborateurs avec un dialogue social à leur service. Cette union commence à porter ses fruits.

Ensemble nous avons décidé de :

- ▶ Refuser de signer le projet d'accord NAO 2020 qui, pour la Cfdt, reste une supercherie. Et nous l'assumons pleinement.
- ▶ Donner un avis négatif au projet de baisse des cotisations de la Mutuelle Générale. Nous affirmons que c'est un piège à moyen terme. La direction claironne que c'est une extraordinaire opération pour les salariés en oubliant de dire que ce tour de passe-passe lui permet de réaliser une formidable opération financière en économisant + 2M€ net/an ! Bien plus que l'enveloppe NAO de 2020 ! Cherchez l'erreur. De plus, en pleine pandémie et donc d'une augmentation des frais médicaux, la Mutuelle Générale va perdre + 3M€ de cotisations !? Comment imaginer le maintien des prestations actuelles avec une perte pareille. Devinez qui va payer la facture dans quelques mois ?
- ▶ Déclencher pour le lundi 27 avril la tenue d'un CSE extraordinaire pour lequel la direction ne peut s'y opposer et imposer un ordre du jour comprenant le déclenchement du droit d'alerte sanitaire, la mise en place d'un PCA (Plan de Continuité d'Activité) et l'analyse de la mise en place du chômage partiel avec les conséquences de perte de revenus.

A l'unanimité, les syndicats ont convenu de rester unis face à l'aveuglement de nos dirigeants et à mettre tout en œuvre pour les contraindre à changer de posture. Il est hors de question de laisser la situation en l'état ! LA Cfdt RESPECTERA A 100 % L'INTERSYNDICALE, sans faillir à sa parole !

Enfin, face à la décision prise par la direction des ventes (DV) d'imposer aux commerciaux une modification unilatérale de leur payplan qui entraîne une baisse de leur rémunération pouvant aller jusqu'à 30%, la Cfdt affirme qu'elle engagera si nécessaire toutes les procédures pour faire annuler ce holdup et rétablir les commerciaux dans leur droit légitime. Nos dirigeants expliquent que la crise sanitaire nécessite cette modification, que nous contestons fermement ! La Cfdt propose aux membres du CODIR de participer aussi à l'effort de solidarité en annonçant l'abandon de la totalité de leurs bonus pour l'année 2020. « **Charité bien ordonnée commence par soi-même** ».

#### **Les actions syndicales ont déjà commencé :**

La Cfdt et les autres organisations syndicales demandent un élargissement de la prime Covid 19 pour les salariés des opérations en activité qui auront eu le Coronavirus lors du confinement et un gel total des impacts négatifs sur les variables. Le prochain CSE devra être le palliatif à un nouveau dialogue social loyal et à la hauteur des attentes des salariés. Conditions incontournables à une reprise progressive, maîtrisée et efficace pour la santé des personnels... **A suivre !**



Bulletin d'adhésion

#### **F3C Cfdt**

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

Tél. : 01 56 41 54 00 - Fax : 01 56 41 54 00 - email : f3c@f3c.cfdt.fr